

ENTREPRENEURS DE TALENTS

Réflexions de l'entrepreneur
de PME - ETI

FINADOC ACTIONNAL



FINANCES & ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS

1. Réflexions

L'entreprise numérique

2. Bonnes pratiques

Le comité stratégique

3. Graphique

Les conseils tiers du dirigeant



François Almaleh | Finances & Actionnariat

Toutes les "nouvelles" pratiques managériales que l'on entend, tous les modèles d'entreprise, tous les processus d'innovation ne sont pas des standards nécessairement à appliquer (la PME ou l'ETI française recouvre de très nombreuses formes). L'adaptabilité est plus importante que la nécessité de changer. Que l'entreprise soit mobile, agile, libérée, connectée, eco-responsable, etc., l'avenir qui se crée, l'écoute du marché, l'anticipation seront de bien meilleurs guides. Le monde économique évolue sur des territoires et ce plus qu'avec des modèles d'organisation qui sont là pour gérer l'efficacité en interne. Ces territoires sont à conquérir seuls ou en clusters, à l'instant des ETI allemandes.

1. REFLEXIONS

François Almaleh

Nous proposons tous les trimestres un sujet pour prendre de la hauteur de vue. Ce trimestre-ci, notre sujet sera consacré à l'entreprise numérique.

L'on ne mesure pas à quel point le numérique est incontournable pour tous, au même titre que le travail dans la période des "30 glorieuses" ou la robotisation qui en a suivi. L'ère numérique contribue désormais au développement structurant de l'entreprise.

Compte tenu de la vitesse du monde, de la vitesse d'évolution des techniques, de la profondeur des données à analyser, l'entreprise ne peut en permanence dépenser des budgets importants. Comme tout investissement matériel ou immobilier classique, c'est la rentabilité future qui sera recherchée, en terme d'efficacité, de retour financier et/ou organisationnel.

Il pourrait être très utile qu'annuellement, la direction et le conseil d'administration soient attentifs à un rapport (audit ?) sur l'adaptabilité des outils numériques/informatiques actuels, les coûts de renouvellement, les sujets de sécurité, la cohérence des informations ainsi que leur utilité, et la présence de l'entreprise sur internet au sens large.

La technique et le matériel doivent entrer avant tout dans un développement stratégique de l'entreprise.

Sur la partie export et internationale, l'entreprise numérique est un modèle idéal. : les produits seraient connus à tous les acteurs potentiels partout dans le

l'entreprise
numérique

Gouvernance

Qui avoir en conseil ?

Un cabinet-conseil semble naturellement bien plus évident qu'un profil issu d'une école de commerce, même référente. L'expérience primera sur la méthode, ainsi que les relations personnelles. La technique est connue de tous, moins la pratique opérationnelle.



monde. Néanmoins, l'expérience de nos clients dirigeants est claire : l'activité internationale se fait sur place, pas sur internet, au contact des personnes qui sont décideurs. Internet n'étant qu'un moyen.

Il est enfin un point essentiel : l'entreprise numérique qui s'organise (et non seulement équipée d'outils, même performants) gagne du temps qu'elle peut redistribuer... au profit du commercial, nécessaire en ces périodes économiques incertaines.

2. Bonnes Pratiques



Finances

Livres

Deux références pour le dirigeant et/ou son DAF : Le "Vernimenn" et "Ingénierie financière juridique et financière" (Daloz), en plus des traditionnels mementos Francis Lefebvre. Les parcourir une fois de temps pour s'enrichir...

Holding

Les enfants

Veulent-ils un jour reprendre ou s'impliquer dans l'entreprise ? La holding leur donne une première approche globale : le capital, les comptes, les dividendes, le patrimoine, l'avenir, les organes de décision. La holding est la première bonne approche "pédagogique".

La place d'un vrai comité stratégique

Organe consultatif indépendant du conseil d'administration, différent d'un comité de direction, sa mission consiste à accompagner le dirigeant dans sa réflexion quant à la validation et la mise en œuvre de sa stratégie (qu'il aura pu bâtir en interne, avec ses équipes si nécessaire).

Les 3 rôles d'un membre au comité stratégique s'articulent autour :

1. **du challenge constructif** de la stratégie, avec l'esprit critique ;
2. **du soutien objectif** de la stratégie, avec engagement et indépendance ;
3. **du contrôle dynamique de l'implémentation** de la stratégie, avec

vigilance et rigueur afin d'identifier les signaux faibles (risques).

Une des clés de succès du comité stratégique sera la complémentarité et la compatibilité de ses membres et plus particulièrement la compatibilité avec la personnalité du dirigeant.

Cadre juridique en quatre points :

1. Respect absolu de la confidentialité
2. Rôle strictement consultatif
3. Diligence dans les conseils
4. La prise de poste de chaque membre du comité stratégique sera formalisée par la signature de la charte du comité stratégique.

La finance et l'actionariat des dirigeants

FINADOC ACTIONNAL est un acteur global des dirigeants et actionnaires de PME et ETI. Notre **compétence financière** est dédiée à la gestion du patrimoine, l'optimisation

de l'environnement fiscal, familial, financier, mais aussi donner de la visibilité au futur, en terme d'organisation à titre privé.

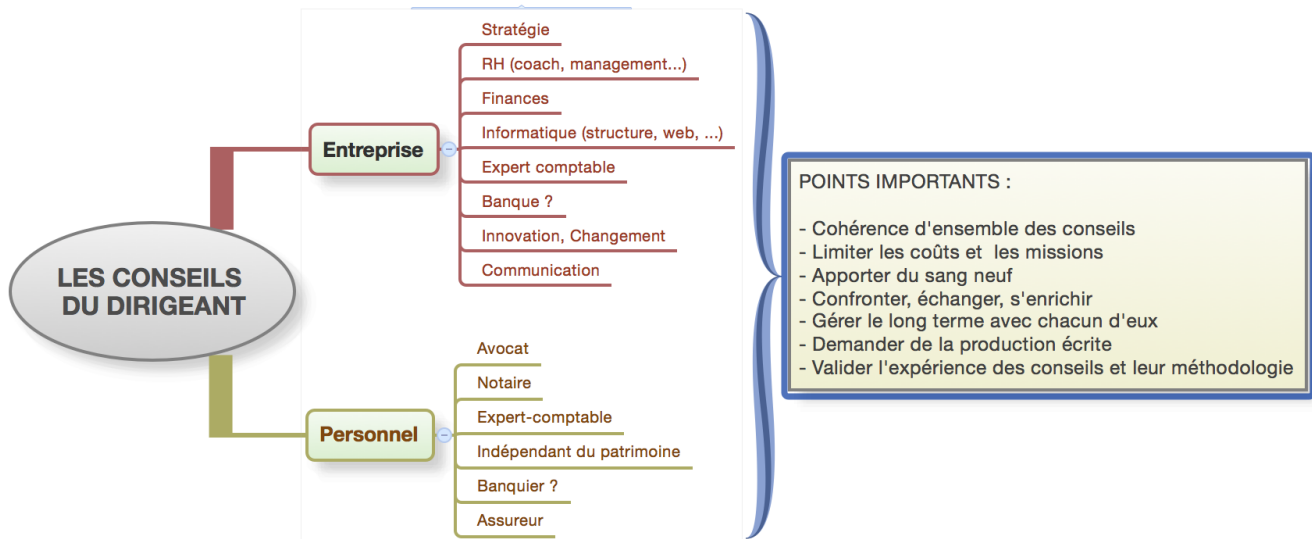
La compétence de conseil aux actionnaires est dédiée

à la transmission (tiers, famille), au renforcement de majorité, sortie de minoritaires, gouvernance de famille, et médiation en cas de conflit entre actionnaires.

3. Graphique

Les conseils du dirigeant

Nous présentons chaque trimestre une approche visuelle, innovante ou pertinente, mais surtout didactique et opérationnelle.



Le dirigeant d'entreprise est sollicité au quotidien de toutes parts sur tous sujets (changement, innovation, coaching, RH, banque/finances, stratégie...). Les sociétés de conseil présentent souvent des **compétences indéniables** mais le dirigeant, même s'il sait déléguer, ne peut tout assurer. Et pourtant, il s'agit là de sujets qui le concernent au premier plan. Quand vient se greffer également les conseils à titre privé (revenus, défiscalisation, épargne, finance, juridique, fiscal...) mais aussi les conseils classiques (expert-comptable, commissaire aux comptes, notaire, avocat), comment donner à son entreprise une **cohérence d'ensemble** ? Les tiers apportent du sang neuf et l'actualité du moment. Notre expérience montre qu'en **confrontant deux conseils** concurrents sur un même sujet, les dirigeants augmentaient leur exigence, leurs compétences, pour

une meilleure prise de décision (la composante prix n'étant pas toujours l'essentiel).

Le second point est de savoir **limiter les conseils tiers**, de ne les garder que pour des **missions précises et délimitées** (pour des raisons de temps et de coûts), hormis le suivi continu des experts-comptables.

Troisième sujet en synthèse, prendre des **conseils expérimentés** et qui sauront également vous écrire des documents utiles. *Les conseillers n'étant pas les payeurs* selon l'adage, que ceux qui conseillent s'impliquent et écrivent leurs recommandations ; aux dirigeants de les suivre ou non.

Nos coordonnées

François Almaleh

FINADOC ACTIONNAL

Finances et Actionariat des dirigeants

270 Bd Clémenceau
59700 Marcq en Baroeul

03 66 72 10 81 – 06 01 99 20 51

www.finadoc-actionnal.com

contact@finadoc-actionnal.com

f.almaleh@finadoc-actionnal.com

